

Fiche concept : Le **marché du travail**

Définir le concept :

Le **marché du travail** est le lieu de rencontre entre l'offre de travail (émane des actifs) et la demande de travail (émane des employeurs).

Selon les hypothèses du modèle de base (c'est-à-dire le modèle néoclassique de concurrence pure et parfaite), le marché du travail est un marché comme un autre, autrement dit nous retrouvons les hypothèses d'un **marché parfaitement concurrentiel** :

-Atomicité : les offreurs et les demandeurs de travail ont une si petite taille qu'ils ne peuvent à eux seuls influencer sur le niveau du salaire réel.

-Fluidité : les agents économiques peuvent entrer et sortir librement du marché à tout moment, sans coût.

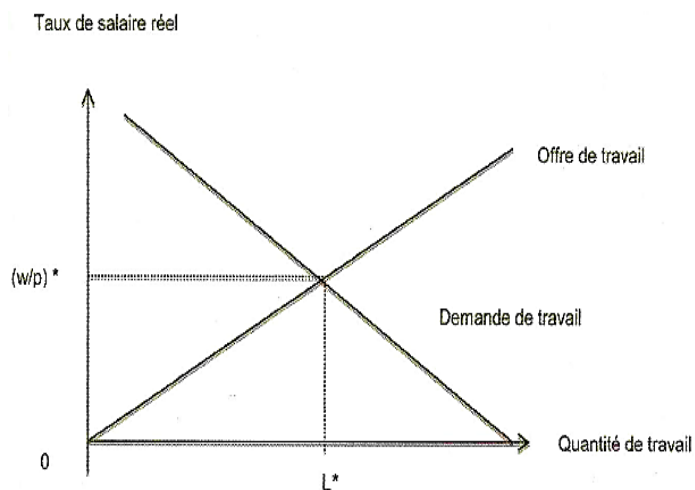
-Homogénéité : tous les salariés présentent les mêmes caractéristiques.

-Mobilité : la main-d'œuvre est mobile.

-Transparence : les offreurs et les demandeurs de travail ont accès gratuitement à une information parfaite sur les conditions du marché.

Sous ces conditions et si le salaire réel est flexible, le salaire d'équilibre et la quantité embauchée à l'équilibre correspondent à la situation pour laquelle l'offre et la demande de travail sont égales (intersection des courbes).

Représentation graphique du marché du travail (analyse néo-classique)



Source : *L'essentiel pour comprendre le marché du travail*, Laurent Braquet, Gualino éditeur, Lextenso éditions, coll. Les Carrés, 2014.

Sous-notions :

Marché du travail primaire et marché du travail secondaire : il existe deux marchés du travail qui s'opposent sur plusieurs critères.

	Marché primaire	Marché secondaire
Caractéristiques des emplois	Salaires élevés Perspectives de carrière importantes, promotion à l'ancienneté Emploi stable (CDI)	Salaires faibles Pas de perspective de carrière Rotation importante, emploi instable (CDD)
Caractéristiques des entreprises	Grandes entreprises	Petites entreprises
Gestion de l'emploi	Règles, procédures propres à une entreprise	Mécanismes de marché

Notions liées :

Travail : activité consistant à créer, entretenir des biens et des services. Ce travail peut être indépendant, salarié, bénévole, militant, domestique. Un travail n'est pas forcément synonyme d'un emploi.

Emploi : travail rémunéré et déclaré. Un emploi est une forme particulière de travail.

Chômage : situation des individus sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler (les chômeurs sont des actifs inoccupés).

Gestion de l'emploi : déterminer la quantité de main d'œuvre, le niveau de qualification, les rémunérations. Cette gestion ne se limite pas à des mécanismes de marché : les négociations collectives (entre les **partenaires sociaux**) et l'État interviennent également dans la gestion de l'emploi : élaboration des **conventions collectives**, fixation d'un **salairé minimum**.

Facteur travail (économie 1.1) : facteur de production constitué des ressources en main d'œuvre.

Offre de travail : quantité de travail offerte par les travailleurs, pour un taux de salaire réel donné. C'est une fonction croissante du salaire réel.

Demande de travail : quantité de travail demandée par les employeurs pour un taux de salaire réel donné. C'est une fonction décroissante du salaire réel.

Productivité : mesure de l'efficacité d'un facteur.

Taux de salaire réel : rapport entre le taux de salaire nominal (ou salaire horaire nominal) et le niveau des prix. Le salaire réel mesure le pouvoir d'achat.

Rationnement : situation de déséquilibre sur un marché conduisant à une quantité échangée moins importante. Il existe des situations de rationnement de la demande (toute la demande ne peut pas être satisfaite, pénurie de produits) et des situations de rationnement de l'offre (toute l'offre ne trouve pas preneur, excédent de produits). Dans le cas du marché du travail, un rationnement de l'offre de travail se produit s'il existe un **salairé minimum** (prix plancher)

plus élevé que le salaire d'équilibre du marché. Une partie des offreurs de travail n'est pas embauchée.

Segmentation du marché du travail : séparation du marché du travail en plusieurs segments. Selon Piore et Doeringer il existe deux marchés du travail liés aux **contrats de travail** (CDD ou CDI) et aux entreprises présentes sur ces marchés (cf. marché primaire/marché secondaire). On parle aussi de dualisme sur le marché du travail.

Qualification : il existe trois dimensions de la qualification : la qualification d'un poste (ou de l'emploi) correspond à la qualification requise pour occuper un emploi, la qualification individuelle correspond aux diplômes possédés par un individu et la qualification salariale correspond à celle qui est définie par les conventions collectives.

Capital humain (économie 3.1) : capacités productives de la main d'œuvre acquises lors de la formation, de l'apprentissage et de l'expérience.

Flexibilité du marché du travail : ensemble de mesures ayant pour objectif de permettre un ajustement rapide des salaires et des heures de travail (en jouant sur le temps de travail des salariés en CDI ou en faisant appel à des salariés en CDD, en intérim ou à des sous-traitants) face aux fluctuations de l'activité économique.

À savoir :

- Être capable de définir le concept de : marché du travail.
- Être capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail selon le modèle de base néoclassique notamment les déterminants de l'offre et de la demande de travail.
- Être capable de représenter graphiquement le marché du travail, d'expliquer où se situe l'équilibre, quels sont les déséquilibres possibles et comment revenir à l'équilibre. (modèle de base néoclassique)
- Être capable de relâcher deux hypothèses du modèle de base du marché du travail : l'hypothèse de transparence et l'hypothèse d'homogénéité du facteur travail.
- Être capable de montrer les intérêts de la mise en place d'un salaire d'efficience lorsque l'hypothèse de transparence est relâchée.
- Être capable de montrer que le marché du travail peut être en situation de déséquilibre et que le déséquilibre n'est pas analysé de la même manière par les économistes (chômage keynésien, chômage classique, chômage structurel).

Débats, critiques :

- *Les salaires sont-ils fixés sur le marché du travail ?*

Références :

- *Problèmes économiques*, HS n° 3, Comprendre le marché du travail, La Documentation française, Février 2013.
- François-Xavier Devetter, Sandrine Rousseau, *Le chômage*, Le Monde Sup', Rue des écoles, Février 2015.
- Laurent Braquet, *L'essentiel pour comprendre le marché du travail*, Gualino éditeur, Lextenso éditions, coll. Les Carrés, 2014.